



GEUDERTHEIM

Exposition de trophées de cerfs et de daims 2017

Pages 6 à 12



Votre prochaine voiture neuve... beaucoup... MOINS CHÈRE

L'achat d'un véhicule représente une part importante du budget des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).

À votre service depuis 26 ans et bien avant l'avènement de la monnaie unique, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays membre de l'Union européenne applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix pouvant atteindre de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clefs en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein «Le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour». De plus, les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonnant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose non seulement des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles en véhicules utilitaires à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules VU sont re-transformables en version VP après amortissement.



Christophe Klein, chasseur passionné avec 28 permis à son actif

Avec une moyenne de 300 clients par an,
Klein Inter Autos
a fait la preuve de son sérieux, à vous de faire
des économies sur votre prochaine voiture !

À l'exposition
de trophées de cerfs
et de daims 2017 -
Geudertheim

KLEIN INTER AUTOS

5 rue Ste Anne - 67150 Erstein

Tél. 03 88 98 80 11

www.kleininterautos.com

kleininterautos@9business.fr

NOTRE AGENCE IMMOBILIÈRE FRANCO-ALLEMANDE

*La Patrimoniale
des 2 Rives* 

RÉDUISEZ VOS IMPÔTS AVEC L'IMMOBILIER ALLEMAND !



INVESTIR EN ALLEMAGNE C'EST :

- UN REVENU COMPLÉMENTAIRE

Exonération de plus-value dès 10 ans d'acquisition (30 ans en France)

- Pas de taxe foncière
- Marché évolutif de 2% / an
- Rentabilité nette d'impôts de 4% et plus

- SIMPLE

Faible nécessité d'apport

- LE CHOIX DE LA TRANQUILITÉ

- Gestion totale de votre bien - Garantie loyer impayé
- Prise en charge de votre déclaration fiscale
- Montage du dossier de financement aux meilleures conditions



POUR EN SAVOIR PLUS

+33 (0)7 70 70 25 15

NOUS PARLONS FRANÇAIS

WIR SPRECHEN DEUTSCH



germain.stauffer@lp2r.eu
www.lp2r.eu
Großherzog-Friedrich-Straße 2
77694 KEHL - Allemagne



Estelle Glattard
Directrice

Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Espace Chasse et Nature • Chemin de Strasbourg • 67170 Geuderthheim • Tél. 03 88 79 12 77
Fax : 03 88 79 33 22 • Courriel : fdc67@fdc67.fr • Internet : www.fdc67.fr

Horaires de réception et accueil téléphonique : **du mardi au vendredi de 10h à 16h** sans interruption

Cordonnées GPS : Latitude 48° 41' 31.27 N - Longitude 7° 45' 35.00 E - ou Maison forestière Sandgrube - 67170 Geuderthheim



Hugui Boquel
Responsable
du service administratif
03 88 79 83 81



Camille Ferrer
Comptabilité



**Alexandra
Barthel-Dick**
Secrétariat



Valérie Villard
Secrétariat



Patrick Jung
Responsable
du service technique
06 80 74 70 39



Nicolas Braconnier
Technicien chef
06 80 74 71 61



Romain Weinum
Agent technique
06 86 80 24 85

S O M M A I R E

Médaillés : un déluge d'éloges	4-5
Exposition de trophés 2017	6-12
Naissance de la FRC Grand Est	14-15
Poésie	15
Histoire	16-17
Association des chasseurs à l'arc	18
Brèves	20-21
Petites annonces	22



LE MOT DU PRÉSIDENT

La Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est Une chance pour l'Alsace ?

Dans les réponses à notre questionnaire, un certain nombre de chasseurs a souhaité avoir des précisions quant à la Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est. Intérêt ou inquiétude ? L'histoire ne le dit pas !

Il est vrai que nous avons eu « *chaud* » en 2015 lors de la mise en conformité avec la loi NOTR* de la nouvelle Région Grand Est (Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne) et de la représentation de celle-ci au Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC).

Le Conseil d'Administration de la FNC était auparavant composé de 27 administrateurs, issus des Fédérations Régionales des Chasseurs qui représentaient les 27 régions françaises. La Fédération Régionale Alsace avait ainsi son représentant au Conseil d'Administration de la FNC. La réduction de 27 à 13 du nombre de régions, a entraîné ipso facto la disparition de la Région Alsace. Une pure logique administrative aurait voulu un seul représentant de la Région Grand Est à la FNC.

Afin que toute la diversité et toutes les sensibilités de la chasse française continuent d'être représentées, nous avons, avec insistance et succès, plaidé pour le maintien de 27 administrateurs à la FNC. Ces négociations ont permis d'obtenir 3 administrateurs pour la Région Grand Est, 1 pour l'Alsace, 1 pour la Lorraine et 1 pour la Champagne-Ardenne. Mme Ségolène Royal a inscrit notre proposition dans le marbre des statuts de la FNC.

La loi locale continue donc d'avoir son représentant à la FNC.



Gérard Lang, *président de la FDC 67*

Infos'Chasse 67
vous est distribué gratuitement
six fois par an grâce notamment
au soutien de tous les annonceurs.

**Merci de les privilégier
lors de vos achats.**

* Nouvelle Organisation Territoriale de la République (2015)

Un déluge d'éloges

Nathalie Masse-Provin et Jean-Philippe d'Issernio,

Médaille de l'Ordre National du Mérite



Remise de l'Ordre National du Mérite à Nathalie Masse-Provin et Jean-Philippe d'Issernio à la Préfecture du Bas-Rhin

Au nom du président de la République, Christian Riguet, secrétaire général de la Préfecture, a remis l'Ordre National du Mérite à Nathalie Masse-Provin, directrice-adjointe de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et à Jean-Philippe d'Issernio, directeur départemental des territoires du Bas-Rhin.

À cette occasion, le secrétaire général n'a pas tari d'éloges quant aux récipiendaires. Il a retracé les grands moments de leurs carrières en commençant par l'école polytechnique et les Eaux et Forêts pour Jean-Philippe d'Issernio et l'école vétérinaire de Nantes pour Nathalie Masse-Provin.

Sincères félicitations à ces grands personnages de l'État. ■

Pierre Lang,

Médaille de l'Ordre National du Mérite

Le 17 février dernier, à la nouvelle médiathèque de Merlebach, au nom de François Hollande, Président de la République, Claude Holtz, maire de Stiring Wendel a remis la médaille de l'Ordre National du Mérite à Pierre Lang pour services rendus à la nation. Pierre Lang, pharmacien-biologiste de formation est député-maire de Frey-

ming Merlebach depuis plusieurs mandats et président de la Communauté des Communes de Freyding Merlebach. Du côté chasse, il est président plusieurs fois renouvelé de la Fédération des Chasseurs de la Moselle et a été président du Groupe Chasse à l'Assemblée nationale. Il est bien sûr un chasseur passionné.

Nous le félicitons sincèrement. ■



Pierre Lang lors de la remise de la Médaille de l'Ordre National du Mérite à Merlebach.

Nouveau
Dans votre Région

Jusqu'à épuisement du stock

JEAN YANN AUTO

Offre Spécial de Lancement
500€ de Remise
Supplémentaire Pour Les 10 Premiers Clients

Vos Véhicules Jusqu'à **35% Moins Cher** Que Le Neuf
Large Choix de Véhicules VW et Audi VO à Faible Kilométrage
Nous Réalisons Vos Rêves Les Plus Fous Sur de Nombreuses Marques

Contactez - nous au **+33 (0)6 81 63 79 11**
Site : **www.jeanyannauto.com**

SAS Courtage Jean Yann Auto, 2 Rue Principale 67290 PETERSBACH

**Pour tous vos imprimés
publicitaires ou commerciaux**

Dépliants
Affiches
Catalogues
Brochures
Tracts...

IP Imprimerie
PARMENTIER

1, rue Gutenberg - Z.A. - 67610 LA WANTZENAU
Tél. 03 88 96 31 69 - Fax 03 88 96 29 18 - info@imprimerie-parmentier.fr

www.imprimerie-parmentier.fr

IMPRIM'VERT
Certifié par le label
"Le plus vert"

Certified Company
ISO 9001
Accessibilité Client

Patrick Jung, Médaille d'honneur du travail « Or »

À titre de récompense pour 35 années de service à la Fédération des Chasseurs 67 la médaille d'honneur du travail « or » a été décernée à Patrick Jung

Après de brillantes études au Lycée agricole d'Obernai, Patrick Jung a été embauché en tant que stagiaire le 1^{er} mars 1980 à la FDC 67. Il a été engagé à titre définitif le 1^{er} septembre 1980. En 1984 il a soutenu un mémoire sur le cerf: «*Historique de l'implantation du cerf sur le Massif vosgien*», sous la direction de François Klein (CNERA Cervidés sangliers de l'ONCFS). Son travail exceptionnel a été cité dans de nombreuses publications scientifiques internationales portant sur le cerf. Ce travail lui a permis de valider son brevet de technicien supérieur.

C'est donc tout logiquement qu'il est devenu un grand spécialiste passionné du cerf. Il a ainsi organisé les 38 expositions de trophées du Bas-Rhin. Il

a vu au début les résultats de la mise en application du plan de chasse sélectif avec les cerfs «déficients» et «déficients remplaçables» tels le tir exclusif des daguets portant des dagues en dessous des oreilles, les très nombreux 4 cors, 6 cors irréguliers et malvenus etc. Les cerfs déficients dont les bois sont inscrits dans un triangle définis par l'artiste peintre M. Lotz et quelques rares grands cerfs préfigurant nos expositions de trophées actuelles. À partir de 1994 il a exposé les cerfs tirés dans le cadre du plan de chasse biologique avec les résultats de nos expos actuelles.

Une autre de ses passions est le réseau SAGIR où il excelle toujours dans les connaissances des maladies animales et leurs gestions. Il était en outre associé à la création de l'Association des pié-

Patrick Jung lors de la remise de la médaille d'honneur du travail à l'occasion de l'exposition de trophées 2017 à Geudertheim.



geurs et des gardes-chasse dont il assure toujours la formation. Il a de même la compétence pour la chasse à l'arc. Il a donc rempli avec passion ses 35 années au service de la Fédération des Chasseurs. Son diplôme est largement mérité. Sincères félicitations au nom de tous les chasseurs du Bas-Rhin. Il a assuré de rester encore quelques années au service de la FDC 67.

Merci. ■

**11 juin 2017
à partir de 9h30
À KOLBSHEIM**

Près de l'aéroport de Strasbourg
Autoroute A35 sortie Duppigheim,
direction KOLBSHEIM « Accès fléché »

www.piegeurs67.fr

**Une manifestation cynégétique
unique en Alsace**

Journée de la chasse, du piégeage et de l'environnement

- Découverte du sentier pédagogique
- Nombreux stands et animations liés à la chasse
- Trompes de chasse
- Buvette
- Restauration chaude à partir de 11h30



GEUDERTHEIM

Exposition de trophées de cerfs et de daims 2017

L'exposition de trophées de cerfs et de daims s'est tenue les samedi 25 et dimanche 26 février à la salle polyvalente de Geudertheim.

Dans son discours d'ouverture, le président Gérard Lang, a présenté et souhaité la bienvenue à la nouvelle directrice de la FDC 67, Estelle Glattard. Il a aussi évoqué le permis de construire pour la formation au tir (ball-trap), la préparation du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique en remerciant tous ceux qui ont répondu au questionnaire à ce sujet ainsi que l'état d'avancement des travaux concernant la réalisation du tunnel de tir à cent mètres déjà inauguré par le président du Sénat, Gérard Larcher.

Gérard Lang a par ailleurs rappelé le travail d'Annik Schnitzler et de son équipe (voir Infos'Chasse 67 - Août 2016) *Approche écologique et historique du cerf dans le massif vosgien*, une thèse initiée et subventionnée par les 7 Fédérations



Gérard Lang,
président de la FDC 67

érations Départementales des Chasseurs du Massif Vosgien et la Fédération Nationale des Chasseurs dont l'un des objectifs est de trouver des réponses aux conflits entre sylviculteurs et chasseurs.

Un plan de chasse « biologique » exclusivement basé sur l'âge (depuis 1994)

- 1/3 de faons
- 1/3 de biches
- 1/3 de cerfs
 - 1/3 de dagueux d'un an
 - 2/3 de cerfs de 8 ans et plus

Vers un plan de chasse bio-économique

Le plan de chasse a évolué pour tenir compte des dégâts d'écorçage occasionnés par des groupes de mâles subadultes. (*Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2012*)

- 1/3 de faons
- 1/3 de biches
- 1/3 de cerfs
dont

C1 : 50% de daguets d'1 an
C3 : 50% de cerfs de 10 ans (*avec tolérance de 2 ans*)

Le plan de chasse quantitatif évolue vers plus de souplesse : « Bracelet de confort »

Dorénavant le groupe sectoriel peut attribuer un complément au plan de chasse basé sur la grille d'attribution :

- 2 bracelets Biches,
- 2 Faons
- 1 ou 2 C1 (si les 50% de daguets ne sont pas atteints) aux lots affectés d'un minimum pour éviter les dépassements de plan de chasse (CDCFS 2014).

La signification des points de couleur

Pastille verte

- Critère d'âge «7-8» «8-9» «9-10» ans et plus.
- Critère chasseur : moyenne de la longueur des merrains 84 cm et moyenne de la circonférence 14 cm.

Pastille jaune

- Estimation de l'âge «6-7» ans. L'âge sera précisé ultérieurement par les cernes de ciment.

Une pastille rouge

- Estimation de l'âge «4-5 ans», «5-6 ans»

Deux pastilles rouges

- Estimation de l'âge «2-3 ans», «3-4 ans» (*facilement reconnaissable*)

En règle générale, il sera proposé une

attribution minorée de 1 C3 pour chaque point rouge l'année suivante.

Une exposition impressionnante

- Par le nombre de trophées de C3 exposés : 228
- Par la moyenne d'âge des cerfs à bois ramifiés = 7,6 ans
- Par le nombre de cerfs cotés

Nous atteignons sans doute une apogée pour le nombre de grands trophées exposés en raison :

- De l'augmentation de la pression de chasse sur le daguet
- D'une réduction de plus en plus exigeante des populations pour arriver à une densité économiquement supportable,
- De la recherche d'un équilibre agrosylvo-cynégétique en faveur du rendement forestier (*Loi d'avenir agricole*).

Des signes annonciateurs de la baisse des populations

- L'impossibilité de réaliser les pourcentages de daguets requis (50%) témoignent d'un certain épuisement de la classe des faons l'année précédente (si on tire tous les faons l'an N, il n'y aura pas de daguets l'an N+1),
- Une réalisation des biches supérieure à celle des faons, alors que le chasseur privilégie le tir des faons (orphelins). Les biches sédentaires de votre lot sont les premières victimes. ■



Christiane Wolfugel,

Conseillère Départementale du Canton de Brumath, Représente Frédéric Bierry, Président du Conseil Départemental

“Je tiens à vous remercier pour votre implication, pour que le développement durable faune et flore appelés de tous, se concrétise dans les meilleures conditions.”



Pierre Gross,

maire de Geudertheim a souhaité la bienvenue aux participants, présenté sa commune et s'est réjoui d'accueillir l'exposition de trophées 2017



Benoît Cuillier,

Directeur de l'Agence ONF Nord Alsace

“Au-delà des divergences qui opposent trop souvent forestiers et chasseurs, nous devons partager un objectif commun : gérer de manière durable un patrimoine naturel forestier et faunistique afin de le transmettre à nos descendants dans le meilleur état de conservation possible permettant de répondre aux attentes sociétales futures qu'elles soient économiques, écologiques, de détente ou de loisir.”

TOP TEN des meilleurs trophées

Sur 13 trophées cotés, 10 sont homologables au niveau bronze > 170 points (*dont 5 dépassent 180 points*). Ces derniers sont catégorie « argent » dans l'ancienne classification.

Le CIC (Conseil International de la Chasse et de la Conservation du Gibier) a remonté la catégorie argent de 180 à 190 points pour favoriser les tirs des pays de l'Est. ■



Si vous souhaitez faire coter vos trophées, merci de contacter :

Marc Wurtz, correspondant cotateur officiel de l'Association Française de Mesuration des Trophées

Tél. 06 83 36 02 34 - Email: marcwurtz@orange.fr ■



Le bilan de la campagne 2016/2017

par Frédéric Obry, président de la Commission Grand Gibier

Cela fait deux ans que par rapport à un mini de 2208 animaux (C1-B-FC) la réalisation est de 1791 cervidés soit un pourcentage de 81,11%. Ce constat, à l'évidence, ne peut nous satisfaire et traduit la difficulté qu'ont les chasseurs à réaliser.

L'analyse par secteurs cynégétiques confirme cette tendance à l'exception du secteur 3 (Saverne).

- Le secteur 1 avec une réalisation de 75,5% confirme une tendance à la baisse enregistrée déjà en 2015.
- Le secteur 2 avec une réalisation de 90,7%
- Le secteur 3 réalise un minimum à 404 animaux en hausse de 20%

sur la saison écoulée.

- Le secteur 4 avec une réalisation de 66,96% accuse une très forte baisse des prélèvements pour une zone à cerfs qui présentait des densités excessives pour l'administration.
- Le secteur 5 après une période de stabilité des prélèvements réalise 75% du minimum malgré une augmentation de tir (40 animaux).
- Le secteur 6 avec 82,8% de réalisations s'inscrit dans la moyenne départementale.

Bilan qualitatif

228 cerfs ont été prélevés pour une répartition de :

- 145 tirs justifiés 63.6%
- 28 tirs litigieux 12.3%
- 55 tirs injustifiés 24.1%

C'est un bon millésime, avec une mention cette année au secteur 6 (74% de points verts) suivi du secteur 4 avec 71% de tirs justifiés.

Pour le daim, le constat est moins réjouissant avec 70% de tirs injustifiés, les prélèvements ayant touché la classe d'âge trop jeune.

Le tir qualitatif marque à l'évidence la nécessité de laisser vieillir nos populations afin de récolter des sujets qui nous fassent rêver un peu.... ■

Évolution du plan de chasse quantitatif

	13/14	14/15	15/16	16/17
1/3 faons	726	843	822	724
1/3 biches	677	825	759	760
1/3 cerfs	488	523	547	531
dont				
• 1/2 C1	297	315	328	307
• 1/2 C3	191	208	219	224
Total	1891	2191	2128	2017

*Y compris erreur de tir

Réalisations C1, biches et faons par rapport au minimum

Cerfs	Zone 1+2	2014-2015		2015-2016		2016-2017	
S1	Niederbronn	217	98%	177	74%	135	72%
S2	LPP	303	111%	336	99%	334	91%
S3	Haslach	303	110%	368	108%	404	100%
S4	Donon	413	95%	456	97%	379	67%
S5	Champ Feu	320	89%	338	92%	308	75%
S6	Ungersberg	233	91%	234	93%	226	83%
1-6	Zone 1-6	1818	98%	1909	95%	1786	86%

Daims		2014-2015		2015-2016		2016-2017	
S7	Sélestat	184	98%	171	93%	161	88%

Moyenne d'âge des cerfs (hors daguets et C4) d'après l'usure dentaire (2016-2017)

Âge	2-3	3-4	4-5	5-6	6-7	7-8	8-9	9-10	10 et +
Nombre de tirs	15	6	12	16	26	61	23	18	45
Moyenne d'âge	7,6 ans								

Ces chiffres vont encore évoluer lorsque les résultats des études des cernes de cément seront connus

Tirs justifiés :	145+6 DHG
Tirs litigieux :	28
Tirs injustifiés :	49
Tirs très injustifiés :	21

2016-2017 — Moyenne d'âge des daims tirés (hors daguets) d'après l'usure dentaire

Âge	2-3	3-4	4-5	5-6	6-7	7-8	8 et +
Nombre de tirs	1	1	5	1	1	1	-
Moyenne d'âge	5 ans						

Tirs justifiés :	2
Tirs litigieux :	1
Tirs injustifiés :	7
Tirs très injustifiés :	2

2015-2016

Âge	2-3	3-4	4-5	5-6	6-7	7-8	8 et +
Nombre de tirs	0	5	1	1	5	2	2
Moyenne d'âge	6,8 ans						

Tirs justifiés :	9
Tirs litigieux :	1
Tirs injustifiés :	6
Tirs très injustifiés :	0

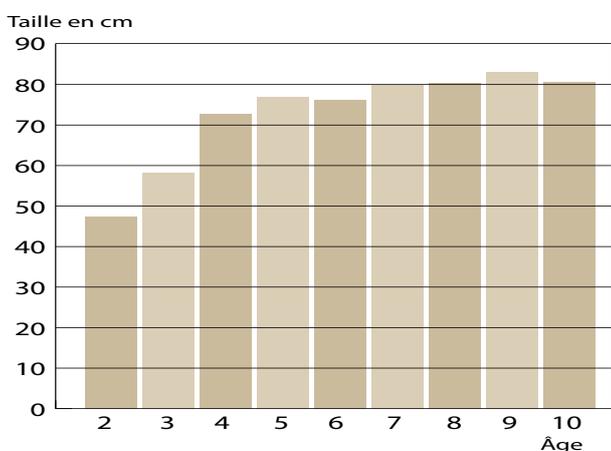
Le critère chasseur DHG (Dene Het ich auh Gschosse)

Le cerf que tout chasseur aurait tiré ne mérite pas un point rouge. Sont concernés les cerfs qui ont toutes les caractéristiques d'un cerf de 10 ans (merrains ≥ 84 cm et circonférence à 1/3 des merrains ≥ 14 cm). Trois cerfs de 5/6 ans et trois cerfs de 6/7 ans ont bénéficié cette année de ce critère. ■



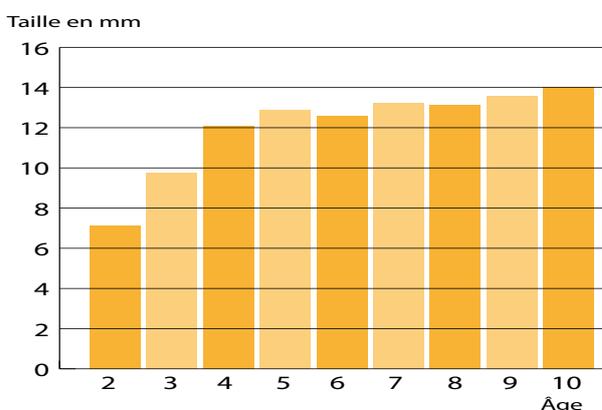
De bons indicateurs de l'âge du cerf des Vosges

Longueur moyenne des merrains



Les Cerfs possédant une longueur moyenne des merrains de 84 cm et une circonférence moyenne de 14 cm à 1/3 des merrains ont les caractéristiques des cerfs de 10 ans et plus

Circonférence moyenne à 1/3 du merrain



Les cerfs possédant une longueur de 84 cm pour les merrains et 14 cm de circonférence à 1/3 des merrains ont vraisemblablement déjà transmis leurs gènes aux générations suivantes. Leurs tirs n'auront pas d'influence significative sur la variabilité génétique.

Composition de la commission technique chargée d'apprécier les tirs de cerfs et de daims coiffés dans le cadre des plans de chasse qualitatifs pour ces deux espèces

- Philippe Wolff (DDT),
- Frédéric Obry (FDC 67),
- Jean-Paul Vogel (FDC 67),
- Jean-Michel Lutz (ONCFS)
- Vivien SIAT (ONCFS)
- Jean-Luc Hamann (ONCFS),
- Jean-Marie Clusmann (ONF)
- Emmanuel Handwerk (ONF)

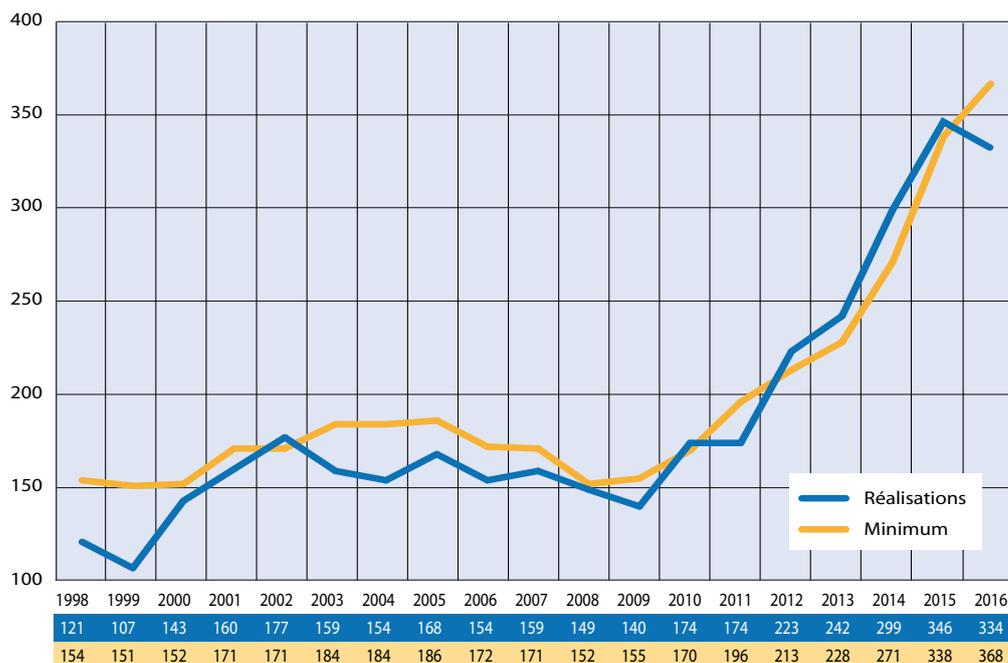
Plan de chasse secteur 1 sur 19 années (C1 - biche - bichette et faon)

Sans commentaire



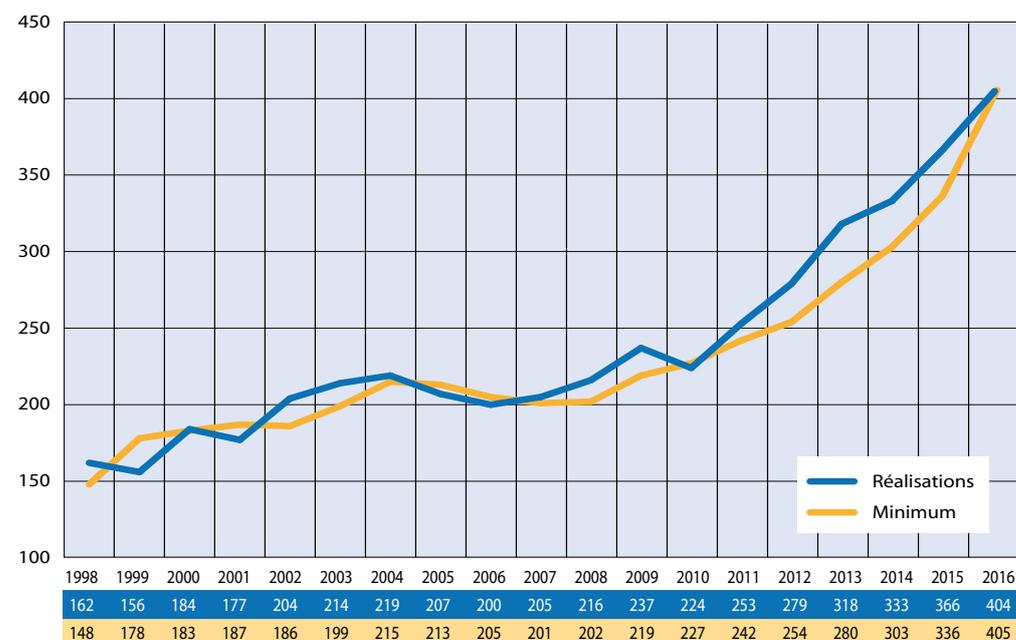
Plan de chasse secteur 2 sur 19 années (C1 - biche - bichette et faon)

Sans commentaire



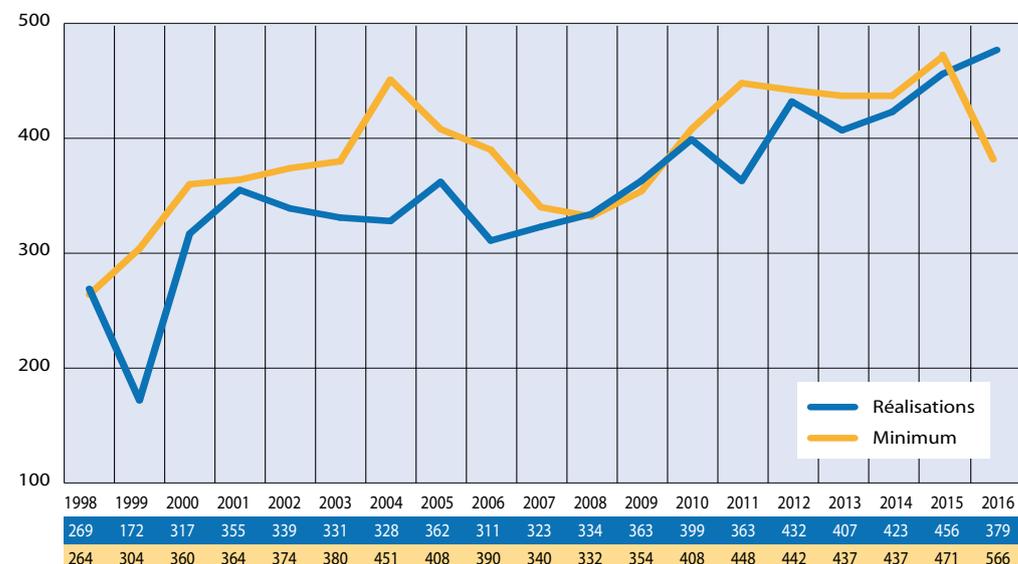
Plan de chasse secteur 3 sur 19 années (C1 - biche - bichette et faon)

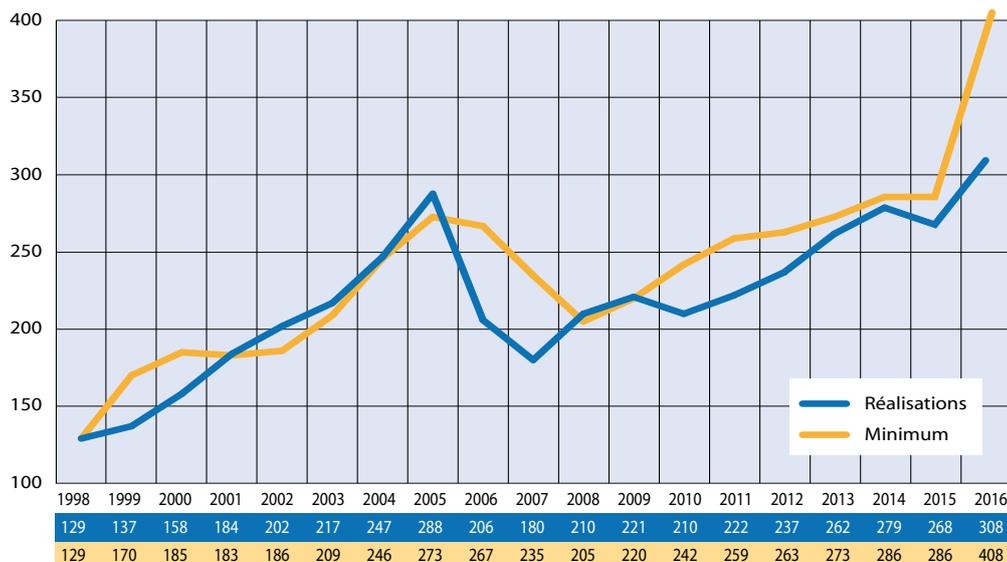
Sans commentaire



Plan de chasse secteur 4 sur 19 années (C1 - biche - bichette et faon)

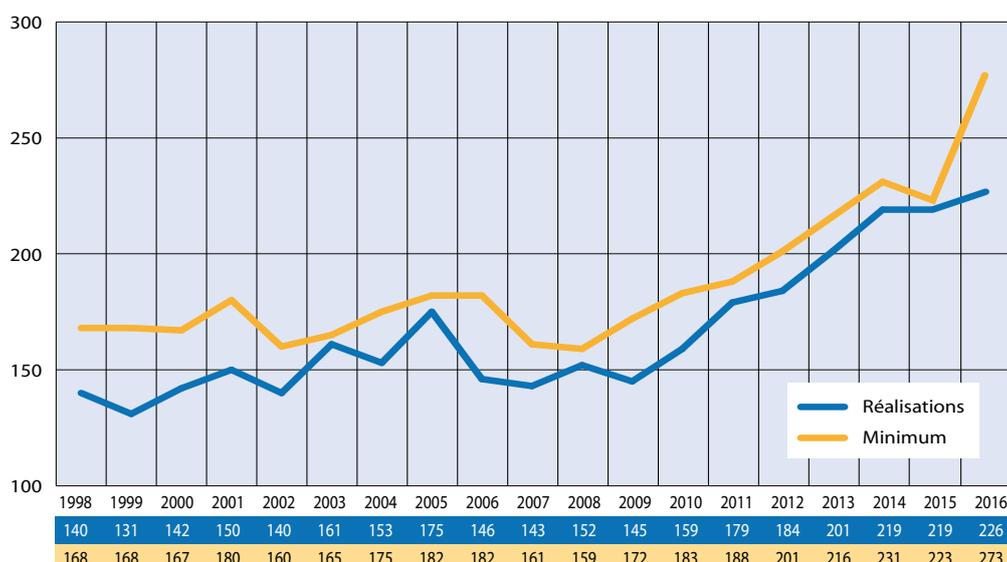
Sans commentaire





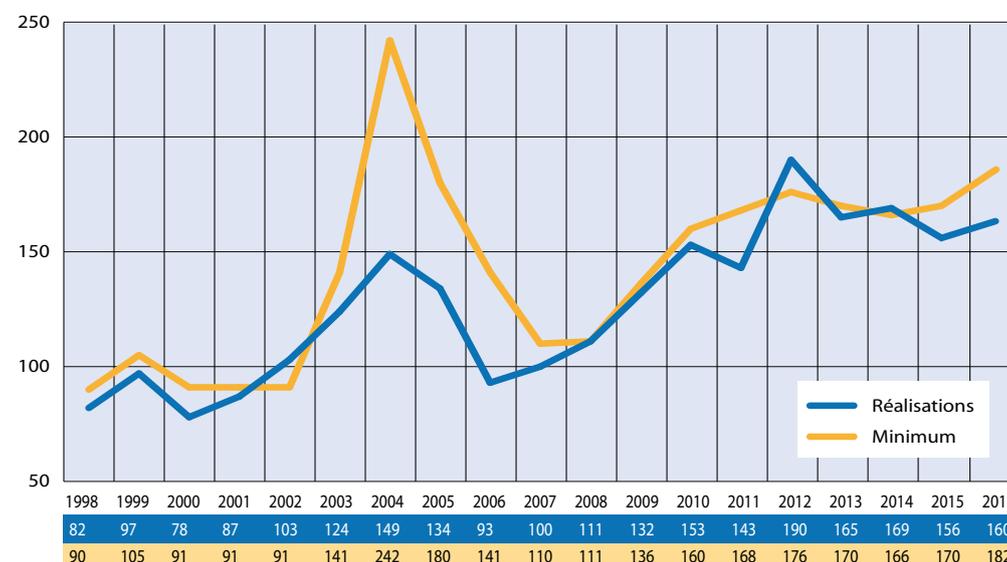
Plan de chasse secteur 5 sur 19 années (C1 - biche bichette et faon)

Sans commentaire



Plan de chasse secteur 6 sur 19 années (C1 - biche bichette et faon)

Sans commentaire



Plan de chasse secteur 7 sur 19 années (C1 - biche bichette et faon)

Sans commentaire

Plan de chasse et impacts sur la forêt

(années-abrutissement, en partant de 100 daguets)

Une année abrutissement pour un cerf correspond environ 365 jours x 20 kg de matières vertes soit 7300 kg (7,3 tonnes)

Dans le plan bio-économique, notre cohorte de 100 daguets aura consom-

mé 500 années à 7,3 tonnes = 3650 tonnes.

Dans le plan de chasse sélectif, leur consommation totale sera de 5350 tonnes soit 1700 tonnes de plus que le plan précédent.

Nous laissons à l'ONF le soin de calculer le nombre de bourgeons supplémentaires ainsi engloutie par ces 1700 tonnes correspondant à cette cohorte.

Plan de chasse biologique

Âge	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Tirs	33							23	22	22	100
Années abrutissement	33							184	198	220	635

Plan de chasse bio-économique 67

Âge	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Tirs	50							17	12	21	100
Années abrutissement	50							136	144	170	500

Plan de chasse sélectif - dans toutes les classes d'âge

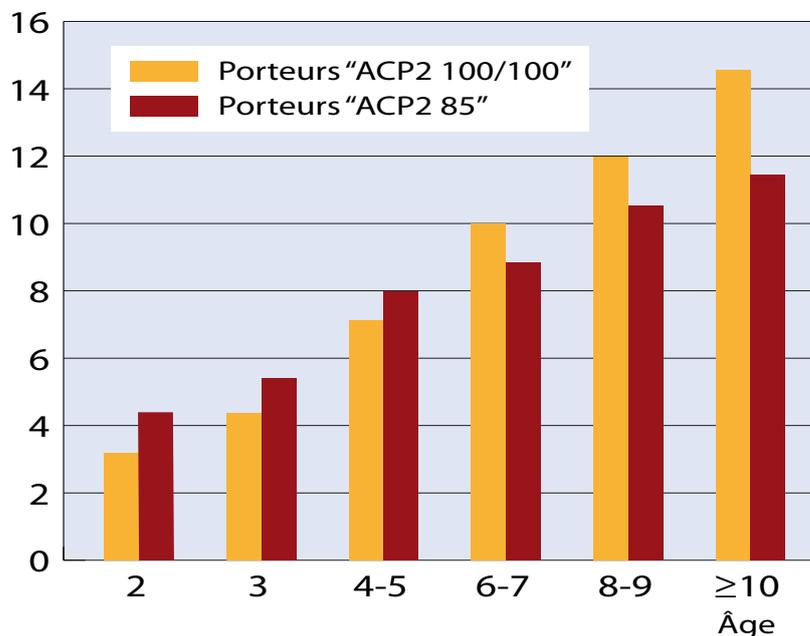
Âge	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Tirs	9	7	6	6	6	6	-	23	22	22	100
Années abrutissement	9	14	18	24	30	36	-	184	198	220	733

Deux stratégies de croissance des bois

On constate que les individus « orange » sont des individus à croissance lente dans leur jeune âge car ils ont moins de cors dans les années 2, 3, 4, ans, puis dans un âge plus élevé, ils atteignent 14 cors en moyenne. En tirant sélectivement les petits 4 cors, 6 cors irréguliers, etc. on se prive des plus grands cerfs.

Hartl et al. (1995)

Taille en mm



Haguenau Chasse Tir

1, Place Barberousse

67500 Haguenau

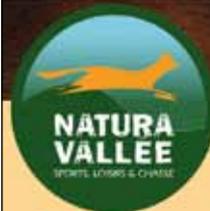
tél: 00 33 (0) 3 88 90 37 67

fax: 00 33 (0) 3 88 90 40 28



haguenauchassetir@wanadoo.fr
http://www.armurerie-hct-67.com/

L'ARMURERIE DE LA VALLEE



Deerhunter
Veste et pantalon Softshell Predator

Imperméable et respirant, nouveau camouflage IN-EO idéal pour la chasse à l'arc, cet ensemble vous permettra des approches exceptionnelles tout comme des allures complètement invisibles!



Lot de 3 tee-shirts
100% coton - qualité 190gr



20.50€

159.90€

Vitex Goudron
liquide 5 L



ou bouteille
de 1,250 kg



8.50€

Plus d'infos sur www.deerhunter.dk

22.90€

149.90€

Agrainoir PRO Hunter



99€

X4

69€

Jusqu'à 6 jets / jour
tous les jours
Fonctionne avec pile
ou accu de 6 volts

Pièce

Frédéric RENARD, à votre service.

BUSH STICK LIGHT



NATURA VALLÉE - 118 AVENUE DE LA GARE - 67130 SCHIRMECK

TÉL.: 09 60 120 890 - Mail : naturavallee@orange.fr

www.naturavallee.com

FRANKONIA

*votre partenaire privilégié
pour la chasse*



**Mobilité
assurée**

Economisez
€ 50,00

à partir de 3 pièces

€ 319,95

€ 269,95

- se monte et se démonte facilement par 1 seule personne, sans outil
- encombrement réduit, transport facile dans tout coffre de voiture
- poids 12 kg seulement
- appui-fusil réglable en hauteur
- plaque en alu dentée et câble-tendeur pour une fixation stable au tronc

1 Mirador en alliage „Forest“

Il ne pèse que 12 kg ! Aluminium traité spécialement pour résister aux agressions extérieures et à la corrosion. Montage et démontage facile et rapide. Siège confortable. Barres antidérapantes. Appui-fusil sur tout le pourtour au réglage en hauteur progressif. Hauteur env. 250 cm. Dimensions replié 130x60x16 cm.

No. 148141
par 3

319,95 €
269,95 € / pièce

€ 22,00



2 Hog Wild - wild gest attractant

Additif d'agraine attractant longue durée pour sangliers. Attire irrésistiblement les sangliers, qui fouilleront frénétiquement le sol jusqu'à faire des trous de plus d'un mètre de profondeur et resteront plusieurs heures durant pour en extraire jusqu'au dernier grain ! Hog Wild les attire par son odeur et les retient par son exhausteur de goût qui augmente la saveur de l'agraine. Hog Wild vous surprendra par son efficacité : les sangliers reviendront plusieurs nuits de suite. Il s'utilise pur ou mélangé à l'agraine. Sachet de 1,8 kg pour 25 kg de grain.

No. 194222

22,00 €



VENTE PAR CORRESPONDANCE

Téléphone 03 89 83 25 50

Téléfax 03 89 83 25 59

mail@frankonia.fr

frankonia.fr

VENTE DANS NOS MAGASINS FRANKONIA :

18, rue du Château,

68190 Ensisheim

Téléphone 03 89 81 02 08

4, rue Transversale C

67550 Vendenheim

Téléphone 03 90 20 34 50

Naissance de la Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est

Le 27 décembre dernier, les 10 fédérations départementales du Grand Est se sont réunies pour donner naissance à la Fédération Régionale des Chasseurs Grand Est. Lors de l'assemblée générale constitutive, les 10 présidents et les 10 administrateurs des départements ont élu leur président et leur bureau.

Le rôle de la Fédération Régionale

Les orientations environnementales de la FRC du Grand Est seront les grands atouts de cette structure. Elle devra être une force d'anticipation et de prospective dans la politique régionale, dans la gestion des espaces et de la biodiversité. Elle pourra s'appuyer sur les 150 collaborateurs des 10 Fédérations départementales. La FRC sera, avec les Fédérations départementales, un point clé de l'éducation à la nature et du rôle de veille sanitaire.

Nous ne sommes pas persuadés que la gestion fine des espèces grand gibier passera à l'avenir par les diverses instances régionales sauf peut-être, pour les grands principes. Dans le Bas-Rhin nous avons créé des groupes sectoriels au plus près du terrain. Ces groupes paritaires sont composés de forestiers et de chasseurs du secteur, choisis pour leurs compétences et leurs connaissances cynégétiques. Leur rôle est d'être une force de proposition pour les prélèvements à réaliser pour assurer le difficile équilibre sylvo-cynégétique et ensuite de répartir les minimums par lots du secteur. On ne peut guère imaginer que les membres du groupe sectoriel de La Petite Pierre soient compétents pour le secteur du Donon à fortiori les instances régionales.

FNC, la vie est un éternel recommencement

Le président de la FNC, Willy Schraen, élu en automne 2016, a proposé une modification des statuts des Fédérations départementales, Régionales et



De gauche à droite : Gérard Lang, vice-président (FDC 67), Pierre Lang, vice-président (FDC 57), Jacky Desbrosse, président (FDC 51), Gérard Mathieu, secrétaire (FDC 88), Patrick Massenet, trésorier (FDC 54), Claude Mercuzot, trésorier adjoint (FDC 10)

de la Fédération Nationale. Il a créé une commission à cet effet. Le travail de cette Commission a été présenté au Conseil d'Administration de la FNC du 8 février 2017. Le principal souci était d'éviter les campagnes électorales tous les 3 ans avec renouvellement par moitié des administrateurs. Une élection des administrateurs tous les 6 ans dans les Fédérations départementales a donc été proposée. Dans la foulée, la Commission avait estimé qu'il fallait réduire le nombre d'administrateurs à 13 en ayant avancé comme motif que le travail est plus efficace qu'à 27. La FNC perdait donc un certain nombre de sensibilités locales. La Commission ne s'était pas rendu compte que la loi locale d'Alsace Moselle perdait ainsi sa représentation. Pierre Lang, président de la FDC 57 et Gérard Lang, président de la FDC 67 ont persuadé les membres du CA de la FNC que seul un représentant alsacien pouvait défendre la loi locale qui du reste ne s'appliquait pas qu'à la chasse. L'assemblée a dans sa très grande majorité (26 voix sur 27) accepté cet argument

pour maintenir le nombre à 27 afin de garantir un représentant à la loi locale.

La réunion du 10 mars à Chalons en Champagne réunissait quant à elle, les présidents et directeurs des Fédérations Régionales Grand Est et Hauts de France pour se prononcer sur les modifications des statuts des Fédérations départementales, Régionales et de la Fédération Nationale que proposait le Conseil d'Administration de la FNC. Lors de l'assemblée générale de la FNC du 14 avril 2016, les modifications des statuts ont été actées et seront proposées au Ministère de l'Environnement voire à l'assemblée nationale. La loi locale gardera donc son représentant alsacien. À l'occasion de cette assemblée les candidats à la présidentielle François Fillon et Emmanuel Macron sont venus à la rencontre des chasseurs. Aucun des candidats n'est chasseur, mais le premier a visiblement bénéficié des conseils de son ami Gérard Larcher grand chasseur, ancien Président de Fédération des Chasseurs et actuel Président du Sénat. ■

Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est

Complexe agricole du Mont Bernard • 51000 Chalons en Champagne

Directeur : **Christophe Urbaniak** • Port : 06 28 30 09 81 • Mail : chasse.champagne.ardenne@wanadoo.fr

Arcos

Le lynx parrainé par la ville Neustadt an der Weinstraße, a été lâché le 7 mars dernier dans la forêt du Palatinat, dans le cadre du projet européen LIFE et ce après les trois premiers lâchers lors de l'été dernier. Aux dernières nouvelles, le lynx Arcos est passé en France à Keskaſtel depuis le 23 mars 2017. ■



La chasse quand c'était encore une poésie

*Dans un merveilleux décor de fin d'année,
Posté derrière un arbre, je me suis mis à rêver,
Oh non, pas d'un gros Keiler bien armé,
Mais d'une époque que nous allons regretter.
De ces années où la chasse fut encore une noble passion
Qu'on pouvait pratiquer avec fierté et émotion
Quand ces forêts faisaient parties de ces grands espaces
Où cerfs et chevreuils avaient encore leurs places.
Le chasseur lui devait payer un prix d'entrée,
Comme à Rungis, le plus gros chèque allait l'emporter.
La chasse n'est plus ce caviar qu'on vendait à la Criée,
Mais une sorte de bouillon très mal à digérer.
Qui veut encore se mettre à cette table ?
La cuisine qu'on y fait est détestable,
Même les plus affamés trouvent que la soupe est trop salée.
Il est grand temps d'en changer les cuisiniers,
Surtout ceux qui exercent ce métier, sans aucune éthique,
Mais voilà ils sont tout simplement à l'image de nos politiques.
Celles et ceux qui dirigent notre pays à tout vent,
Sans qu'il y ait le moindre souffle de bon sens paysan.
Balloté une fois à droite, une fois à gauche,
On finira par être mangé à toutes les sauces.
Je me suis permis cet écart, un rien politique
Pour me débarrasser d'une mauvaise tique.
Il est d'ailleurs conseillé de bien faire attention.
Ce parasite finira par infecter la grande région.
Regardons, nos belles forêts, elles sont déjà toutes en pleurs.
Le comble, pour nous chasseurs, c'est une mise en demeure,
Qui nous est régulièrement rappelée par les agents de l'ONF,
Une de ces administrations que nous aurions mise à la déche.
C'est à cause du cerf qui mange leurs pins*

*Même que les scieurs en font tout un foin.
Ils disent que si notre attitude ne va pas changer,
Leurs gros investissements partiront tous en fumée.
Certain que cela pourrait arriver incessamment sous peu
Et on nous accusera même d'y avoir mis le feu.
Il faudra que nous trouvions tous une bonne assurance,
Ainsi qu'un bon avocat pour prendre notre défense
Car il n'y a pas de pompiers à la Fédération,
Qui soient formés pour maîtriser la situation.
On a bien vu à la place Kléber avec tout ce monde.
Il eut été plus sage de se réunir autour d'une table ronde,
Entre chasseurs, sylviculteurs, tous biens intentionnés,
Il faut faire vite pour sauver cette forêt, poumon de l'humanité.
Que tous prennent sagement leurs responsabilités en mains
Et ne pensent pas trop à aujourd'hui mais au lendemain.
Comprendre ces petits visages qui nous regardent avec pitié,
Qui nous implorent, s'il vous plaît, c'est nous vos héritiers.
Au même titre que le grand Tétrás et le grand hamster.
Nous revendiquons notre place sur cette terre.
Voilà, j'ai épaulé, visé et tiré sans vouloir blesser.
Amis, Chasseurs, restez à vos postes, la traque vient de commencer.
Attendez patiemment les deux coups de trompe,
Qui nous incitera à nous mettre autour de cette table ronde.
La chasse c'est aussi un patrimoine à transmettre.
Regrettable que la société nouvelle ne veuille pas l'admettre,
Mais c'est à nous de choisir la couleur de nos tableaux,
Et d'avoir ce doigté d'y mettre la griffe qu'il faut.
Visez-bien
Waidmannsheil*

Gilbert VETTER



La chasse dans le Bas-Rhin pendant la Révolution

La Révolution a bouleversé l'organisation de la chasse en France. Sous le Directoire (1795-1799), les autorités tentent de mettre fin aux abus et d'éradiquer les espèces nuisibles.

Le 4 août 1789, les députés votent l'abolition des privilèges, le droit de chasse se démocratise. Chaque propriétaire foncier est autorisé à chasser sur ses propres terres. La loi du 30 avril 1790 précise les nouvelles modalités de la chasse. Il est interdit de chasser sur le terrain d'autrui sans son consentement, ainsi que sur ses propres terres non closes avant la dépouille complète des récoltes, donc après la fenaison, la moisson ou les vendanges. Sous le Directoire,

les autorités essaient enfin de faire appliquer la législation après plusieurs années d'anarchie.

Mettre fin à l'anarchie dans les campagnes

Dans un courrier daté du 26 août 1796 et adressé à l'administration centrale du département du Bas-Rhin, le ministre de l'Intérieur rappelle les dispositions de la loi. Il affirme qu'il a reçu de nombreuses plaintes sur les désordres qui se com-

mettent dans les campagnes. Certains habitants chassent partout et toute l'année, sans tenir compte de la saison et des limites de propriété : *« il est des citoyens qui parcourent les champs dont les récoltes ne sont pas encore enlevées, ils foulent aux pieds les blés, les prairies, les légumes, dévastent les vignes »*. Ces chasseurs improvisés se montrent en outre arrogants voire rebelles : *« ils joignent l'insulte aux dégâts ; ils portent l'audace jusqu'à menacer d'user de violence envers les propriétaires dont*

ils ruinent l'espérance, et envers les gardes champêtres qu'ils réussissent à intimider».

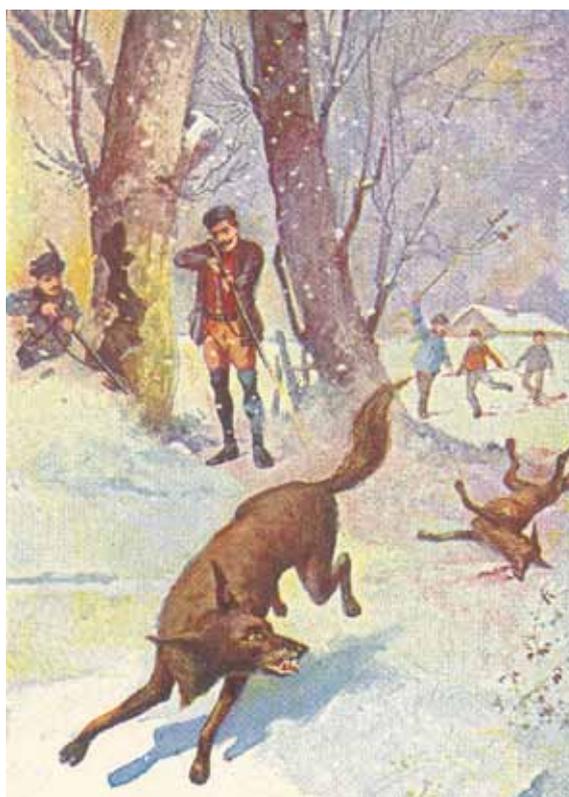
Aussi, le ministre de l'Intérieur demande-t-il aux autorités départementales de se montrer plus fermes à leur égard. Il les invite à renouveler la publication des lois concernant la chasse et à lutter efficacement contre les délits de chasse. *«L'impunité accroît le nombre de délinquants, et bientôt les coupables se multiplient au point de nécessiter les mesures les plus sévères, pour arrêter des abus qu'un seul exemple de punition eût détruit dans le principe».* La surveillance incombe alors exclusivement aux gardes champêtres. Les autorités locales doivent leur rappeler l'importance de leurs fonctions et les encourager à les remplir avec courage. Au besoin, elles peuvent faire appel à la force armée pour les faire respecter. Chaque citoyen doit se sentir concerné par le respect de la loi ; la dénonciation des délits est alors considérée comme un devoir civique : *«invitez les propriétaires et les cultivateurs à dénoncer tous ceux qui chassent sur un terrain qui leur est étranger».*

Cette directive ministérielle ne trouve pas immédiatement une application concrète en plaine d'Alsace. En avril 1798, l'administration du canton de Bischwiller est contrainte de rappeler la loi, preuve qu'elle reste ignorée voire bafouée. En conséquence, elle promulgue un arrêté qui sera publié *«au son du tambour»* par les appariteurs dans chaque commune de son ressort. On considère que les abus de la chasse constituent une forme de désordre et apparaissent souvent comme nuisibles aux récoltes. De plus, des citoyens abandonnent leurs travaux journaliers pour se livrer à une chasse infructueuse en abîmant les cultures en particulier au printemps. Certes, tout propriétaire peut détruire ou faire détruire sur ses possessions le gibier, mais à condition de ne pas nuire à l'agriculture. Il est donc défendu à toute personne de chasser sur ses propres terres non closes ou sur celles d'autrui jusqu'aux récoltes.

Les gardes champêtres sont tenus de dresser contre les contrevenants des procès-verbaux et de les transmettre aux autorités afin de poursuivre en justice les contrevenants.

Des battues contre les loups

Les guerres et la misère ont favorisé la prolifération des loups dans la campagne alsacienne. Les communes du canton de Bischwiller se plaignent en novembre 1798 des loups qui blessent et dévorent un grand nombre de porcs et de chevaux. En l'absence de la louveterie abolie pendant la Révolution, les autorités départementales sont char-



gées de mener la lutte contre les espèces nuisibles. Elles ordonnent qu'à partir du 12 décembre 1798 des battues générales aux loups seront organisées dans tout le département. Elles seront dirigées par des inspecteurs forestiers de concert avec les communes, notamment pour la fixation des dates et des effectifs de traqueurs réquisitionnés. Tous les citoyens qui possèdent des armes et

des chiens capables de poursuivre les loups sont invités à concourir à ces battues. Ils se feront préalablement inscrire à cet effet dans les mairies. Les administrations municipales nommeront des commissaires pour commander ces battues. Ces derniers veilleront à ce qu'il ne se soit tiré sur aucun gibier autre que les loups, renards, blaireaux et autres animaux nuisibles. Les agents forestiers dresseront des procès-verbaux contre les éventuels contrevenants. Des rapports seront dressés à l'issue de chaque battue ; le nombre et l'espèce des animaux tués seront exactement détaillés. Ils seront ensuite adressés à l'administration départe-

mentale qui délivrera les primes prévues par la loi dont le montant sera réparti entre tous ceux qui auront concouru à ces battues. Les départements voisins connaissent une situation semblable. Le 1er avril 1799, une battue générale aux loups est organisée dans les Vosges. Dans le Bas-Rhin, on craint que les loups effarouchés s'enfuient vers les vallées alsaciennes. Les autorités du canton de Molsheim sont averties que *«ces animaux destructeurs se fussent jetés à la suite de cette battue dans les forêts de votre canton voisin de celui des Vosges».* En consé-

quence, les forestiers sont sollicités pour diriger des dans la vallée de la Bruche.

En matière cynégétique, comme dans bien d'autres domaines économiques et politiques, la situation ne sera apaisée qu'avec les réformes de Napoléon Bonaparte qui prend le pouvoir en novembre 1799. ■

Philippe Jehin



Une belle saison de battues

« **L**a saison de chasse en battue 2016/2017 a été riche en émotions pour les membres de l'ACABR » se réjouit Renaud Gerst, président de l'Association des Chasseurs à l'Arc du Bas-Rhin.

En effet, pas moins de 9 dates de battues avaient été organisées par des locataires de chasse sur plusieurs communes. Ainsi, les communes de Haguenau, Lembach et Marienthal ont accueilli ces archers pour de superbes journées de chasse.

Lors de ces battues, qui regroupaient parfois jusqu'à 35 archers, les résultats ont été plus qu'honorables, puisque sur l'ensemble de la saison, une trentaine de prélèvements ont été réalisés à l'arc : renards, sangliers, et chevreuils étaient aux tableaux.

Ces bons résultats s'expliquent notamment par une préparation accrue des chasseurs à l'arc qui ont suivi les divers stages organisés par l'ACABR, sur le site de la FDC 67, et en collaboration avec cette dernière.

Journées de formations complémentaires, stages de perfectionnements, stages de préparation aux battues étaient au programme.



Lors de ces stages, les participants ont appris à optimiser et à régler leur matériel, à se placer et se camoufler en battue et à s'entraîner de manière efficace. Ces résultats s'expliquent également par une parfaite connaissance des territoires des organisateurs de ces chasses. Ce fut notamment le cas chez Stéphane Freiburger et chez Julien Bastian ou de beaux tableaux ont été réalisés.

Ce dernier n'est pas (encore) chasseur à l'arc mais a organisé deux dates de battues sur son territoire à Marienthal, deux journées couronnées de succès puisque renards, sangliers et chevreuils ont été prélevés. Il faut dire que Julien avait préparé méticuleusement ces battues. Effectivement, ce territoire de 33 ha situé en zone péri-urbaine se prête

parfaitement à la chasse à l'arc, cette pratique étant silencieuse. Au vu des résultats et de l'ambiance du groupe, il réitérera sans doute l'opération la saison prochaine.

À noter également, les beaux prélèvements réalisés par de jeunes « recrues » de l'Association : Hervé Dessaignes, Guillaume Lupi, Marc Wandhammer et Pierre Darnis, qui ont pu prélever leurs premiers animaux à l'arc, en battue.

Waidmannsheil à eux. ■



Le véritable mirador mobile



Ce mirador, unique au monde, pliable à la forme d'une simple remorque, est conçu pour être monté par une seule personne en trois minutes et sans outillage. Il s'adapte à des dénivelés jusqu'à 80 cm.



Pour une démonstration, venez voir notre modèle d'exposition

ECC

EUROPEAN COMMERCE & CONSULTING SAS

16 rue de la sablière • 67370 Stutzheim – Offenheim
Tél. 06 58 85 91 72 • Mail : info@europceanc.eu

www.europeanc.eu

Facebook: Miradors Mobiles

Hauteur d'appui : 3,60 m
Dimensions intérieures :
1,20 x 1,20 x 1,90 m
Couchette dépliable :
1,98 x 0,80 m
Avec isolation phonique et
thermique / Sans entretien



Christian Veltz

Diplômé de l'Ecole d'armurerie de Ferlach
Président des Trompes de Chasse de Mollkirch

**SAMEDI
20 MAI
11H30**

INAUGURATION

après rénovation de la rue Baegert

**ANIMATIONS • REMISES EXCEPTIONNELLES
APÉRITIF • CONCERT TROMPES DE CHASSE**

LA CHASSE, UNE PASSION PARTAGÉE

S'Jaejer-Stuebel

ARMURERIE VELTZ

24 rue du Général Baegert • 67210 Obernai • Tél. 03 88 95 65 41

Parking 100 places (Place des Fines Herbes) • 20 mn gratuites
Stand de tir à 5 mn du magasin

FUCHS INDUSTRIE FRANCE

Herrlisheim Tél : 03.88.55.33.55

www.fuchs-industrie.fr



Epices, Additifs et Technologie



SAISON 2017-2018

Distribution des bracelets de chevreuils



Dans un souci de bonne organisation, il est souhaitable que les titulaires de droit de chasse soient à jour de leur adhésion territoire obligatoire (78 €) avant le retrait des bracelets.

La distribution des bracelets de chevreuils se déroulera :

1. Au Cyné'tir à Geudertheim du **mardi 9 au vendredi 12 mai 2017** inclus, de 9h à 17h en continu, sur présentation de l'original de l'arrêté préfectoral;
2. Au siège de la FDC 67, à **partir du mardi 16 mai 2017, tous les jours du mardi au vendredi** inclus (fermeture des bureaux le lundi) de 10h à 16h en continu, sur présentation de l'original de l'arrêté préfectoral. ■

Le prix du bracelet reste inchangé, soit 8€

Le point sur les travaux de la FDC 67



Tunnel de Tir

L'inauguration de notre tunnel de tir par Gérard Larcher, président du Sénat le 3 décembre 2016 a été suivie par une longue pause hivernale, les entreprises de travaux publics se remettent lentement en route.

La terre a été en partie égalisée nous attendons la suite...

La société Guynamic – GSC de Singrist a posé le sol spécial anti ricochets en un temps record. Ce qui a permis à la Société Hollaender de Betschdorf de prendre les cotes des portes qui seront posées début avril. La société pourra dès lors poser la ciblerie électronique.

Le tunnel devrait être opérationnel pour l'Assemblée générale fin avril. Vous pourrez alors contrôler votre carabine avant le début de saison. ■



Centre du permis de chasse du Herrenwald

Le permis de construire des chalets du ball-trap a été délivré le 14 mars 2017 par le maire de Brumath. Les devis sont signés, le matériel est commandé. Les travaux devront rapidement démarrer. Nous ferons notre possible pour que les installations soient opérationnelles au 1^{er} août. ■

PRÉVENTION & SÉCURITÉ

Sécurité en forêt

La FDC 67 souhaite équiper les membres des associations de VTT et autres utilisateurs de la nature en gilets de sécurité

Comme vous le savez déjà, la sécurité des chasseurs et celle des autres utilisateurs de la nature est depuis longtemps le souci principal de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin.

Pour les périodes de battues, nous nous sommes tous équipés avec des gilets «rouge orangé» pour être mieux vus par les autres chasseurs.

De même, les chasseurs disposent aux principaux accès de la forêt des panneaux «jaune orangé» avec un liséré rouge indiquant un danger portant la mention «chasse en cours».

Malgré cette dernière précaution, il nous est tous arrivé en tant que chasseur posté lors d'une battue, qu'appar-

raisse par intermittence entre arbres et taillis et aussi subitement que furtivement et sans bruit un ou deux VTT dans notre champ de vision. L'arrivée concomitante d'une compagnie de sangliers qui elle attire notre œil pourrait tourner au drame... Il nous apparaît que les autres utilisateurs de la nature devraient, à l'instar des chasseurs, s'équiper d'un gilet rouge orangé (*le gibier ne voit pas dans le spectre du rouge*).

La sécurité des chasseurs et celle des non chasseurs s'organisent et se préparent avant l'ouverture de la chasse !

En conséquence, le Conseil d'Administration propose à tous les locataires

de chasse de prendre contact avec les clubs de VTT ou les sites de locations de vélocross, etc. pour leur offrir des gilets de sécurité pour leurs balades en forêt.

Ces gilets sont disponibles à la FDC 67 aux heures de bureau. Il suffit d'indiquer le nom et l'adresse du Club et le nombre de gilets demandés. Les clubs peuvent eux-mêmes se fournir à la FDC 67, Chemin de Strasbourg à 67170 Geuderthheim (jusqu'à épuisement des stocks).

Nous vous remercions d'avance pour votre démarche. ■



Club de ball-trap et École de tir à Singrist

Le club et son ball-trap fonctionnent tous les dimanches matins de 9h à 12h depuis le 5 mars 2016.

À noter que les séances sont dirigées par des moniteurs diplômés ■

Fusils et cartouches à disposition des tireurs.

Inscriptions et renseignements
06 09 43 21 97

Formations secourisme

La sécurité est au cœur des préoccupations des chasseurs et organisateurs de chasse. Mais malgré toutes les précautions prises, un accident peut se produire et il devient alors important d'avoir les bons réflexes ! C'est la raison pour laquelle, votre Fédération organise depuis de nombreuses années déjà des formations aux premiers secours. Nos compagnons de chasse à quatre pattes ont droit aux mêmes attentions, aussi nous avons souhaité élargir notre offre de formations et vous proposer des stages de secourisme canin. ■



Vous pouvez vous inscrire aux formations suivantes :

Secourisme PSC1

1 journée

Date : mardi 6 juin 2017
et/ou samedi 1^{er} juillet 2017
(sous réserve)

Prix gratuit

(chèque de caution de 20 €)

*Nombre candidats maxi : 10

Secourisme Canin

1 journée

Date : samedi 22 avril 2017

Prix : 50 €

*Nombre candidats maxi : 12 ■

Contact

fdc67@fdc67.fr

Petites annonces

Chiens

- A réserver chiot petit Munsterlander! Iris 2 de la plaine du Solognot (puce n° 250269606021024), avec TAN, VJP et HZP criante sur piste. A été saillie le 20 décembre 2016 par: Elliot de l'Etang des Nymphes Blanc avec TAN, VJP et Trialer - Tél. 06 50 74 97 46
- Chiots type KOPOV à réserver pour début mai (puce de la mère: 250268500967563) - Tél. 06 15 78 62 93
- Maia 4 mois et demi, beagle vaccinée vermifugée avec un bon pedigree cédée gratuitement. Tél. 06 40 33 69 66

Armes/optiques

- Vends 2 carabines VOERE cal 7x64 excellent état, une sans lunette 500€ à débattre et une avec un point rouge Docter Sigt 700€ à débattre - Tél. 06 73 76 47 64
- Vends carabine BAR 300 W.M lunette Schmidt et Bender 1,5 x 6 x 42 montage pivotant - bon état - catégorie C - 1200€ - Tél. 06 85 02 01 40
- Vends Carabine BLASER R8 Luxe avec point rouge AM-POINT 9000 SC - Prix: 3500€ négociable - Mixte ZOLI 8x57 12x70 lunette battue point rouge DOCTER 1,5-6x42 - Prix: 1800€ négociable - Télémètre lazer 600 NIKON 10-500 mètres - Prix: 50€ négociable - Tél. 06 66 19 88 53
- Vends MAUSER crosse Monaco - Etat neuf - 9,3x64 - Prix: 900€ + Belle arme unique (collection) 1 coup + gravures - Cal. 8,15/46R - Prix: 900€ + Sauer 80 crosse neuve, lunette Dokter 300 Winchester Magnum - Prix: 1750€ - Tél. 06 89 90 18 45
- Cartouches de 9,3 x 72 R (un peu plus de 20 pièces) - Carabine système Mauser 98 en 8 x 57 J, avec une crosse de chasse, avec environ une dizaine de cartouches, canon en excellent état - Offres au 06 10 86 29 99
- Vieux fusil juxtaposé Armaf - Liège Belgique, en bon état calibre 16-60 avec beaucoup de cartouches de différentes marques et de toutes sortes de plombs, pourquoi pas pour la collection - Offres au 06 10 86 29 99
- Vends Carabine Mauser 7x64 + Lunette Zeiss Diavari 2,5x10x56 / Carabine Mauser 7x64 + Lunette Dialal D 4x32 / Carabine Mauser + Lunette Variabel Diflex 1 3/4 x6x32 / Fusil calibre 12 - Tél. 03 88 90 30 33 - Port. 06 83 67 39 58
- Fusil mixte superposé BRNO ZH cal. 12/70-7x65R, lunette ZEISS 1,5-6x42 montage EAW pivotant 800€+ Carabine BRNO CZ 550 Stutzen cal. 9,3x62, lunette KAHLES HELIA 1,5-6x42 montage EAW pivotant 1300 € avec option point rouge lumineux DOCTOR avec montage 300€ - Tél. 06 81 80 45 62
- Vente jumelles avec télémètre (cadeau jamais servie) LEICA Geovid 10-42 noires - Prix: 170€ - Mail: solin.jj@gmail.com
- Vends Mixte MERKEL modèle 211, cal 16/70 et 7x65r avec lunette Zeiss 6x42, montage crochets - Très bon état général - Prix: 1300€ à débattre - Tél. 06 61 47 12 20
- Vends carabine de chasse état neuf, CZ/550 STUTZEN Calibre 243 WINCHESTER avec lunette 1,5/6/42 ZEISS DIAVARI ZM (MC) - Prix: 2550€ - Tél. 06 81 36 56 40
- Vends superbe Blaser R93 luxe plaquettes gravées, en calibre 9,3x62, bois grade 10 comme neuve sans aucunes rayures - Prix: 4500€ - Tél. 07 86 01 41 33
- Vends carabine Mannlicher calibre 7,64 sbs96 + lunette Swarovski 10x56 point rouge. Prix à débattre - Tél. 03 88 50 95 16

- Vends suite à arrêt de la chasse pour raison médicale 1 Mauser M03 9,3x62 et lunette Zeiss 3-12x56 montage Mauser 2500€. Merci de me contacter au 06 81 32 96 60 ou de me laisser un message en cas d'indisponibilité.
- Vends mixte Bétinsoli cal.12.7x65 avec stecher monté d'une lunette fixe Swarovski 6x42 très fiable 1100€ à débattre - Tél. 06 16 33 15 62
- Vends LASERLUCHS réf. LA850-50-PRO dans son emballage d'origine : 350€ - Tél. 06 51 28 36 19
- Vends canon seul pour Kiplauf K25 Blaser calibre 300 Winchester magnum avec frein de bouche - Tél. 06 51 28 36 19
- Vends lunette Zeiss 3-12x56 réticule 60 dans son emballage d'origine - Tél. 06 51 28 36 19
- Vends lunette de visée Zeiss 1,5-6x: 250€ - Tél. 06 51 28 36 19
- Vends carabine MAUSER 98 cal 7x64 double détente - Lunette Zeiss dia-D 1,5-6x36 - Montage à crochets - Prix: 1400€ - Tél. 06 21 05 24 32
- Vends fusil superposé 16/70 éjecteur Silma. Bon état. Prix: 350€. Lunette Hunter 1,5-6x42 point rouge. Bon état. Prix: 250€ - Tél. 06 85 91 33 55

Divers

- Mais grain séché à vendre 12€ les 50 kg - Weitbruch - Tél. 06 67 02 56 84
- Vends Nissan Patrol 05/2009 - Automatique - 7 places - Treuil - 4 pneus BF Goodrich mud.- 185 000 km - Bon état - 18300€ - Tél. 06 72 00 65 91
- Vends pneu neuf BF Goodrich all terrain T/A225/70/R16, jamais monté, neuf = 150€, vendu 60€ - Tél. 06 25 19 42 80
- A vendre très belle broche à sanglier ou autres tout en inox et entièrement démontable, au prix de 1200€ - Tél. 06 16 10 07 36 - Mail: cvdcdv@neuf.fr

Chasse offre

- Belle chasse près de Pierre-Piercée (département 54). Cherchons 2 partenaires. Plan de chasse important. 10 W.E. de battues. Pirsch. Affûts. 820 ha de forêt. Chalet. Gîtes. Hôtel. Restos - Prix: 3000€ la part - Tél. 06 18 76 66 34
- Part de chasse 500 ha, forêt de Haguenau avec sortie plaine. Sangliers, chevreuils - Tél. 06 81 88 25 67
- Parts de chasse et parts de battue disponibles sur lot de 800 ha en forêt de Haguenau. Sangliers, chevreuils. Equipe conviviale - Tél. 06 22 77 74 06
- Parts de chasse disponibles sur lot de chasse de 150 ha en forêt d'Offendorf. Sangliers, chevreuils - Tél. 06 22 77 74 06
- Grand territoire forestier proche Niederbronn. Petite équipe de copains, ambiance conviviale, propose 1 part complète ou parts battues (14-16 j), grands cerfs et gros sangliers. Visite territoires: 06 08 42 76 38
- Propose part ou cède bail de chasse sur 440 ha de plaine secteur Sarre Union - Tél. 06 50 54 48 12
- Cherche partenaire région La Petite Pierre, 1150 ha de forêt et plaine, riche en sangliers, cervidés, chevreuils. Chasse au mirador et en battue. Petite équipe avec chalet de chasse. Part entière disponible ou part réduite (1000€) pour le tir des sangliers en plaine - Tél. 06 85 30 89 75

Éphéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

Avril 2017

1 avril	06h06	à	20h59
5 avril	05h58	à	21h05
10 avril	05h48	à	21h12
15 avril	05h38	à	21h20
20 avril	05h28	à	21h27
25 avril	05h19	à	21h35

● 11 avril ● 26 avril

Mai 2017

1 mai	05h09	à	21h43
5 mai	05h02	à	21h49
10 mai	04h55	à	21h56
15 mai	04h48	à	22h03
20 mai	04h42	à	22h06
25 mai	04h36	à	22h15

● 10 mai ● 25 mai

tenaire pour renforcer le groupe. Bonne ambiance d'équipe, convivialité. Part disponible sur un beau territoire de chasse de plaine (1200 ha) sur le secteur Marmoutier-Wasselonne. Jeune chasseur accepté. Tél. 06 34 07 17 50

- Suite arrêt de chasse pour raison médicale, cède part au nord de Haguenau sur territoire de 1000 ha, principalement de forêt. Merci de me contacter au 06 81 32 96 60 ou de me laisser un message en cas d'indisponibilité
- Chasse proche de Metz-Thionville avec une forêt domaniale de 1500 ha à Villers-Beffey. Cherche partenaires battues. 9 à 12 battues pour la saison 2017-2018. Sur la saison 2016-2017, ont été prélevés 150 sangliers, 90 chevreuils et 6 cervidés - Tél. 06 70 10 76 31
- Société de chasse sur secteur Sarralbe (57) recherche partenaire(s). Environ 1000 ha de plaine, bois, haies, friches et roseaux. 30 miradors d'affût, 4 battues annuelles grand gibier. Prix de la part 1100€ + 550€ de droits d'entrée la première année - Tél. 06 80 33 01 39
- Disponible part de chasse (2000,-) sur territoire de 1000 ha en forêt de Haguenau. Tél. 03 88 90 37 67
- Chasse grand gibier Vosges du Nord, 1450 ha, sangliers, chevreuils, cervidés, infrastructures, garde, ambiance conviviale cherche partenaires. Part pleine 3600€ part battue (10 journées) 1800€. Tél. 06 30 68 19 05

Chasse demande

- Jeune chasseur cherche part de chasse, 20 km max de Roppenheim, affûts et battues - Tél. 06 21 38 64 91
- Recherche une part de chasse exclusivement aux canards pour mes chiens ou reprise totale d'un lot de chasse avec population de canards et possibilité de passée du matin ou soir, pas trop loin de Strasbourg. Etudie toutes propositions Tél. 06 07 55 24 69
- Cherche garde-chasse expérimenté ou débutant pour région Sélestat - Plein temps ou mi-temps - Tél. 03 88 85 07 07
- Cherche 1 partenaire sur territoire 1200 ha, dont 400 ha forêt, bosquet, taillis, cours d'eau - Chevreuils, sangliers, canards, faisans, lièvres. Ethique, esprit d'équipe. Engagement indispensable. Entre Sélestat et Erstein - Tél. 06 11 18 00 72
- Cherche partenaires sérieux pour compléter petite équipe, secteur nord de Strasbourg. Uniquement sangliers. Possibilité: part entière, part battue ou part de battue avec mirador - Tél. 06 12 78 61 05
- Cherche un partenaire: Vosges du nord. Cerfs, sangliers, chevreuils. Chalet de chasse - Tél. 06 35 28 55 65
- Cherche partenaires de chasse 25 kilomètres de Strasbourg Ouest. 440 ha plaine, bois, taillis - Saison 2017 - Chevreuils, sangliers, petits gibiers - Tél. 07 60 57 19 07
- Cherche partenaire sérieux, belle chasse 4000 ha (cerf, chevreuil, sanglier) part 6500€. Plan de chasse important. Possibilité d'action battue - Tél. 06 59 22 44 08



GARAGE ANDRÉ

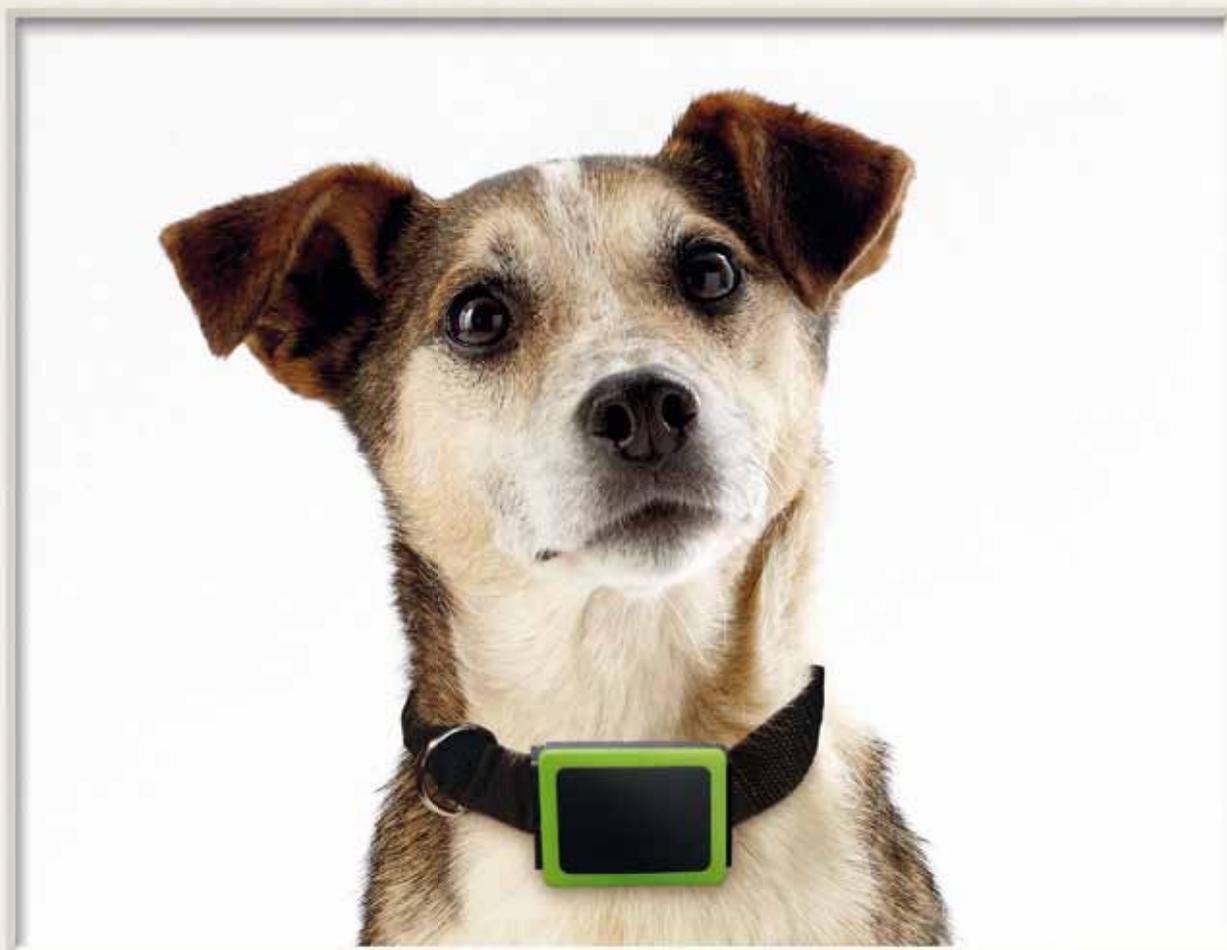
L'expérience au service de votre voiture.
Depuis plus de 50 ans !

- Vente de voitures neuves et d'occasion
- Réparation toutes marques
- Mécanique - Carrosserie - Peinture
- Service Chrono pour intervention rapide

Nous nous occupons également du Contrôle Technique de votre véhicule



34, route de Bischwiller SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 33 17 94
Email : andre.garage@wanadoo.fr



RETROUVEZ VOTRE ANIMAL OÙ QU'IL SOIT, GRÂCE À SON COLLIER CONNECTÉ !

Un accessoire indispensable
pour les chiens fugueurs, les chiens de chasse...



Localisation
en temps réel



Alerte
anti-fugue



Réalité augmentée
et Boussole



Historique
des balades



Ultra-résistant



Étanche

Crédit Mutuel Mobile

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Sous réserve de couverture de réseau et d'utilisation en zones découvertes. Détails de l'offre auprès de votre conseiller.

Offre disponible dans les caisses de Crédit Mutuel proposant ce service.

Euro-Information Telecom, SAS au capital de 175 715 € - RCS Paris 421 713 892 - 12, rue Gaillon, 75 107 Paris Cedex 02.

Annonceur : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées. La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 458 531 008 euros (RCS B 588 505 354), 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, et les caisses du Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurance inscrits au registre national, sous le numéro unique d'identification 07 003 758, consultable sous www.orias.fr, proposant des contrats d'assurance de ACM IARD S.A., ACM VIE S.A. entreprises régies par le Code des Assurances ; MTRL, Mutuelle Nationale relevant du livre II du Code de la Mutualité.

ARMURERIE
Buffenoir



STAND DE TIR DE 100M SUR PLACE POUR LE RÉGLAGE DE VOS ARMES



EXPÉRIENCE CHEZ HOLLAND & HOLLAND AND PURDEY

DÉPOT VENTE
ARMES NEUVES
RÉPARATION
FABRICATION
MONTAGE CROCHET



36, IMPASSE DE LA GARE - 67640 LIPSHEIM

TEL : 03 88 68 16 96

info@armurerie-buffenoir.fr - www.armurerie-buffenoir.fr